

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné(e),

.....
.....

représentant la formation, le groupe ou l'artiste,

.....

J'atteste que l'ensemble des membres de l'équipe participante a pris connaissance de la présente charte de participation au tremplin musical Quartier Libre, transmise par les organisateurs et s'engage à en respecter impérativement les dispositions.

Fait à Mérignac, le,

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

AUTORISATION (À FAIRE SIGNER PAR L'ARTISTE ET LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX D'UN MINEUR)

Je soussigné(e) (prénom+nom) :

Résidant :

Représentant(e) légal(e) de : (prénom nom du mineur)

Accepte par la présente que

Nom du mineur

participe au tremplin musical Quartier Libre selon les conditions présentées dans le règlement ci-joint et accepte que la Ville de Mérignac puisse sans contrepartie diffuser, et éventuellement reproduire, les images fixes et animées (photographies ou films) prises par elle au cours de la soirée sur tout support dans le but d'assurer la valorisation de cette manifestation.

Fait le,..... à.....

« J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement du tremplin ».
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

BULLETIN DE CANDIDATURE AU TREMLIN MUSICAL QUARTIER LIBRE 2023

Le tremplin est organisé par La Direction de la culture et le Bureau Info Jeunes de la Ville de Mérignac et se déroulera le vendredi 21 avril 2023 à 18h.

La participation au concours implique l'acceptation du règlement dans son intégralité. Pour rappel: 5 groupes maximum seront retenus pour participer au tremplin. La sélection des participants sera réalisée par les services municipaux en fonction du nombre de places disponibles, du respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement et de la qualité de la présentation fournie par les participants dans la fiche de candidature.

NOM DU GROUPE OU DE L'ARTISTE:

GENRE:

Rock, pop...		Rap	
Ska, reggae		Musique classique et chant choral	
Musiques électroniques		Chanson française	
Musiques du monde ou traditionnelles		Jazz	
		Autres > à préciser :	

CONTACT DU REFERENT(e)

Nom:.....

Prénom:.....

Téléphone:

Mail:

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE

Nom des musiciens, choristes...	Activités: chant, guitare, violon, platines...	Année de naissance	Ville de résidence Ou lieu de travail ou lieu de scolarité

INFORMATIONS TECHNIQUES:

Liste des instruments utilisés:

Nombre d'artistes sur scène :

Fiche technique si disponible :

Nombre de chanteurs:

Matériel amené par le groupe :

Matériel demandé à la ville par le groupe (si disponible):

PRESENTATION DU GROUPE, DES 3 MORCEAUX PRESENTES, ET MOTIVATION A PARTICIPER AU TREMPLIN

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT

- une autorisation parentale pour chaque mineur souhaitant participer.
- le règlement de participation signé.
- Un support audio ou vidéo ou la mention d'un lien vers un site internet, offrant un aperçu sonore/visuel de votre candidature

RAPPELS IMPORTANTS :

- 1 – L'envoi du bulletin de participation est possible du **20 février au 20 mars 2023**
- 2- Les candidats s'engagent en déposant leur demande de participation à se conformer au règlement de participation 2023 de la manifestation, dans les conditions posées dans ce dit règlement. Aucune dérogation aux règles initialement énoncées ne pourra être apportée.
- 3 - La programmation finale sera communiquée que par voie électronique.
- 4 - Les fiches incomplètes ne pourront être prises en compte.

RENSEIGNEMENTS : BIJ MERIGNAC 05.57.00.02.40 bij@merignac.com / DIRECTION DE LA CULTURE 05 56 18 88 62 directiondelaculture@merignac.com